



Strasbourg, 8 novembre 2016

CODEXTER (2016) OJ2 prov

COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

PROJET D'ORDRE DE JOUR

31^{ème} Réunion Plénière

Strasbourg (France), 16-17 novembre 2016

Conseil de l'Europe
Palais, Salle 11

Ouverture mercredi à 9h30
Clôture vendredi à 17h30

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

codexter@coe.int - www.coe.int/terrorism

1. Ouverture de la réunion

La réunion débutera à 9h30 dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité est invité à adopter l'ordre du jour.

Documents :

- Projet d'ordre du jour CODEXTER (2016) OJ2 prov
- Ordre du jour annoté CODEXTER (2016) OJ2 annoté
- Ordre des travaux CODEXTER (2016) OB2

3. Communication du Président et du Secrétariat

Le Comité est invité à prendre note des activités les plus récentes du Conseil de l'Europe, menées depuis la précédente réunion plénière en mai 2016, présentant un intérêt pour les travaux du CODEXTER.

Les membres du Comité sont aussi invités à tenir un échange de vues sur les questions les plus récentes liées à la lutte contre le terrorisme et à formuler des propositions de nouvelles initiatives pour prévenir et combattre le terrorisme, y compris sur la manière dont le CODEXTER pourrait contribuer au mieux à l'action antiterroriste de la communauté internationale.

Documents :

- Liste des décisions de la 8^{ème} réunion du Bureau CODEXTER BU (2016) 3
- Rapport abrégé et liste des décisions des 29^{ème} et 30^{ème} réunions plénières du CODEXTER CODEXTER (2015) 9
CODEXTER (2016) 13

4. Travaux et activités futurs du CODEXTER

En 2015, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté un « Plan d'action contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme ». Ce Plan d'action, qui couvre la période 2015 – 2017, contient une série d'initiatives visant à aider les Etats à prévenir et réprimer le terrorisme. Sa mise en œuvre requiert une coordination entre divers secteurs et comités du Conseil de l'Europe.

En tant que comité directeur chargé des questions relatives à la lutte contre le terrorisme, le CODEXTER est invité à examiner le Plan d'action pour garantir la cohérence de sa mise en œuvre et, le cas échéant, pour faire des propositions au Comité des Ministres dans cette optique.

Sur proposition du Bureau et après approbation du Comité, les activités prioritaires pour 2016 et 2017 sont traitées dans l'ordre suivant :

- 30^e Réunion plénière (mai 2016) : *Terrorisme et Internet (voir le point 9 de l'ordre du jour) ;*
- 31^e Réunion plénière (16-17 novembre 2016) : *Les liens entre le terrorisme et le crime organisé (voir le point 6 de l'ordre du jour) ;*
- 32^e Réunion plénière (2017) : *L'application du droit humanitaire international et du droit pénal concernant les actes de terrorisme commis dans le cadre d'un conflit armé ;*
- 33^e Réunion plénière (2017) : *La définition du terrorisme.*

Lors de sa précédente Réunion plénière, le CODEXTER a décidé qu'« outre l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées spécifiquement au titre du Plan d'action contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, le CODEXTER est prêt à s'intéresser à des aspects plus généraux des activités antiterroristes du Conseil de l'Europe en sa qualité de comité chargé des questions relatives à la lutte contre le terrorisme ».

Lors de sa précédente réunion, en septembre 2016, le Bureau a décidé de « continuer de suivre étroitement la mise en œuvre du Plan d'action contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme » et d'« inviter les autres comités pertinents du Conseil de l'Europe à assister aux Réunions plénières du CODEXTER en vue d'informer le Comité sur leur rôle dans la prévention du terrorisme et sur les actions qu'ils ont entreprises pour mettre en œuvre le Plan d'action susmentionné ».

Dès la présente réunion plénière, des informations seront fournies par des représentants d'autres organes/comités du Conseil de l'Europe, en particulier dans le domaine pénitentiaire. Il est demandé au CODEXTER d'identifier deux comités qui devraient être invités à sa prochaine réunion plénière aux fins d'un échange de vues sur les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action.

Documents :

- Mandat du CODEXTER pour 2016 – 2017 Mandat
- Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme CM(2015)74 add
- Propositions afin de promouvoir les travaux du CODEXTER – CODEXTER (2016) 24 Document de discussion

5. Amendements à la Recommandation relative aux techniques spéciales d'enquête

Le Comité est invité à examiner le projet de Recommandation amendée et son projet d'exposé des motifs, d'en finaliser le texte, de l'approuver et de l'adresser au Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) pour commentaires au plus tard le 8 décembre 2016. Le Comité examinera ensuite, selon la procédure écrite, les commentaires du CDDH et décidera de soumettre le projet de Recommandation amendée et son projet d'exposé des motifs au Comité des Ministres pour adoption formelle.

Documents :

- Document de réflexion du sous-groupe sur les techniques spéciales d'enquête CODEXTER (2014) 1
- Compilation des commentaires du CDPC sur le projet de Rec(2005)10 CODEXTER (2016) 17
Langues originales
- Mise à jour de la Recommandation Rec(2005)10 CODEXTER (2016) 5 rev2
- Projet de rapport explicatif à la Recommandation relative aux techniques spéciales d'enquête en relation avec des infractions graves y compris des actes de terrorisme CODEXTER (2016) 18rev

6. Les liens entre le terrorisme et le crime organisé

Le Comité est invité à prendre note des présentations de Mme Ana SALINAS et de M. Peter NEUMANN concernant leur rapport préliminaire conjoint sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé, qu'ils ont été chargés de préparer pour le CODEXTER et le CDPC.

Le Comité est également invité à examiner le rapport préliminaire et à conseiller Mme SALINAS et M. NEUMANN au sujet des résultats attendus de leur travail, en particulier pour ce qui concerne la nature des recommandations à inclure dans le rapport final devant être présenté lors d'une conférence internationale prévue en 2017 à Malaga.

Documents :

- Informations générales sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé CODEXTER (2016) 12_Rev
Anglais uniquement

- Document de réflexion sur la Conférence internationale sur le terrorisme et la criminalité organisée Document de réflexion
Seulement pour information
- Rapport préliminaire sur le terrorisme et les TOC CODEXTER (2016) 22

7. Les terroristes agissant seuls

Le Comité est invité à prendre note du rapport de la première réunion (3 et 4 novembre 2016) du Comité de rédaction sur les terroristes agissant de manière isolée et des informations fournies par le Président du Comité de rédaction, M. Nicola Piacente. Le CODEXTER est invité à conseiller ce comité quant à ses futurs travaux.

Documents :

- Document de discussion concernant les terroristes agissant seuls CODEXTER (2015) 7
- Mandat du Comité de rédaction sur les terroristes agissant seuls CODEXTER (2016) 13 –
Annexe 1
- Principaux éléments du projet de recommandation sur les terroristes agissant seuls CODEXTER (2016) 15
- Rapport de la 1^{ère} réunion du comité de rédaction CODEXTER TAA (2016) 1

8. Les points de contact du réseau combattants terroristes étrangers 24/7 du Conseil de l'Europe

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant le lancement du Réseau de points de contact 24/7 du CdE sur les combattants terroristes étrangers, qui a eu lieu le 17 octobre 2016.

Documents :

- Document de travail préparé par le Secrétariat Contact (2016) 1
Confidentiel

9. Terrorisme et Internet

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant les activités du Conseil de l'Europe relatives aux activités récentes et prévues dans le domaine du terrorisme et d'internet. Il est demandé au Comité d'examiner le document sur la proposition de plate-forme public-privé sur le problème de l'utilisation abusive d'internet à des fins terroristes et de conseiller le Secrétariat sur les thèmes à inclure dans cette plate-forme.

Enfin, le Comité est invité à prendre note de la Note d'orientation #11 du T-CY : aspects du terrorisme couverts par la Convention de Budapest.

Documents :

- Document de réflexion concernant le terrorisme et Internet CODEXTER (2016) 2
- Stratégie du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance Internet 2016-2019 CM (2016)10-final
- Note d'orientation #11 du T-CY : aspects du terrorisme couverts par la Convention de Budapest T-CY (2016) 11
- Proposition de plate-forme publique-privée afin de combattre les abus d'Internet à des fins terroristes CODEXTER (2016) 20rev1

10. Suivi de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE N° 196) et le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE N° 217) – Groupe des Parties

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le Président du Groupe des Parties, M. Tobias KAPPELMANN (Allemagne), concernant le résultat de l'évaluation de la mise en œuvre de l'article 1 (« Terminologie ») de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et de l'état des signatures et des ratifications de la Convention et de son Protocole additionnel (STCE n° 217).

Documents :

- Etat des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme Bureau des Traités
- Etat des signatures et ratifications du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme Bureau des Traités

11. Radicalisation en prison

Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat au sujet de l'avancement de la rédaction d'un guide du Conseil de l'Europe à l'usage des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent, et de toutes les autres activités menées actuellement par le Conseil de l'Europe en lien avec la radicalisation en prison.

Le Secrétariat fournira aussi des informations sur la réunion d'experts relative à la radicalisation que le Conseil de l'Europe organisera les 23-24 novembre 2016 à Strasbourg. Participeront à cette réunion des représentants des services pénitentiaires et de probation de nos Etats membres, qui évoqueront spécifiquement les problèmes de radicalisation qui se posent dans leurs systèmes respectifs. Le Groupe de travail PC-CP ainsi que des représentants du CODEXTER, de la Commission européenne, du Réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (RSR) et de l'ONU DC seront aussi invités à cette réunion.

Le Comité est invité à désigner son ou ses représentant(s) lors de cette réunion.

Documents :

- Ligne directrice à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent CM-Public
1249^{ème} Réunion (2-3 mars 2016)
- Projet de guide du Conseil de l'Europe pour les services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent PC-CP (2016) 2rev3
(Mis à jour le 24/10/2016)

12. Les rôles des femmes au sein de Daech

Le Comité est invité à examiner le document de réflexion sur les rôles des femmes au sein de Daech préparé par sa Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja Kikerekova (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »), et par le Secrétariat et à décider des suites à donner à ce rapport.

Document :

- Document de discussion sur les rôles des femmes au sein de Daech CODEXTER (2016) 19

13. Avant-projet de révision des Lignes directrices sur la protection des victimes d'actes terroristes (2005) préparé par le Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH)

Le Comité est invité à examiner l'avant-projet de révision des Lignes directrices sur la protection des victimes d'actes terroristes (2005), préparé par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), et à adopter un avis à son sujet.

Documents :

- Avant-projet de révision des Lignes directrices sur la protection des victimes d'actes terroristes (2005) CDDH(2016)004
- Avis du CODEXTER CODEXTER (2016) 23

14. Echange de vues avec M. David Anderson, Conseiller de la Reine, Analyste indépendant de la Législation en matière de terrorisme, Royaume-Uni

Le Comité est invité à tenir un échange de vues avec M. David ANDERSON, Conseiller de la Reine, expert indépendant de la législation anti-terroriste (Royaume-Uni).

15. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

Le Comité est invité à examiner et approuver pour publication sur le site du CODEXTER les profils nationaux soumis par la Belgique, l'Allemagne et la Hongrie.

Documents :

- Mise à jour du profil de la Belgique Profile (2016) Belgique Restreint
- Mise à jour du profil de l'Allemagne Profile (2016) Germany Restreint
- Mise à jour du profil de la Hongrie Profile (2016) Hungary Restreint

16. Examen des mandats du Bureau

Le Comité est invité à se prononcer sur le renouvellement des mandats du/de la Président(e) et du/de la Vice-Président(e) du CODEXTER pour un an (2017), ainsi que sur le renouvellement des mandats de deux membres du Bureau pour un an (2017).

17. Date et lieu de la 32^{ème} Réunion plénière du CODEXTER

Le Comité est invité à décider de la date et du lieu de la 32^e Réunion plénière du CODEXTER.

18. Adoption du Rapport abrégé et de la liste des points examinés et des décisions prises

Le Comité est invité à adopter le Rapport abrégé et la Liste des points examinés et des décisions prises.